

trouvée, et en souvenir de cette ville africaine, oratoire et hospice prirent, dit-on, le nom de Thune³ qui, affecté d'abord à un endroit circonscrit, la Grande Thune, la Petite Thune, les Thunes, s'étendit à tout le tènement.

Cette dénomination est ancienne dans nos chroniques écrites et dans nos traditions populaires, En l'année 1286, le Polyptique de Saint-Paul la mentionne dans le testament d'un chanoine qualifié *clericus de Tunes*; plus tard, en 1304 et en 1336, le Cartulaire municipal de Lyon la rappelle dans la personne d'un Guillaume de Varey, dit de Tunes ; ensuite, on la retrouve plusieurs fois dans l'inventaire général des titres des Carmes-Déchaux, et voici les extraits où il en est question :

1362 Vente des maisons, vignes et jardins appelés de Thunes, aboutissant aux rochers dits de Thunes jusqu'au bas des rochers de Bourgneuf.

1532 Vente du tènement de Thunes, situé à Lyon, au-dessous du chemin du territoire appelé de Confort, aboutissant au bout et près des rochers et montagne de Thunes, du côté des maisons de Bourgneuf du matin.

1611 Lettres patentes pour l'établissement du couvent des Carmes-Déchaussés de Lyon.

1617 Acquisition de la maison et de deux jardins appelés de Thunes, passée au profit de messire Philibert de Nérestang, grand maître des ordres de N. I). du Mont-Carmel et de Saint-Lazare, par noble Scarron.

1617 Donation des maisons et tènement de Thunes.

1623 Les Carmes acquièrent une maison et un jardin appelés Thunes.